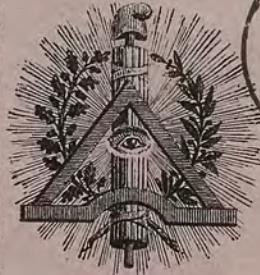


FACÉTIES

RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,

FRATERNITÉ

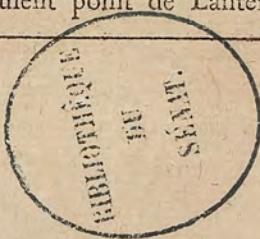
OU



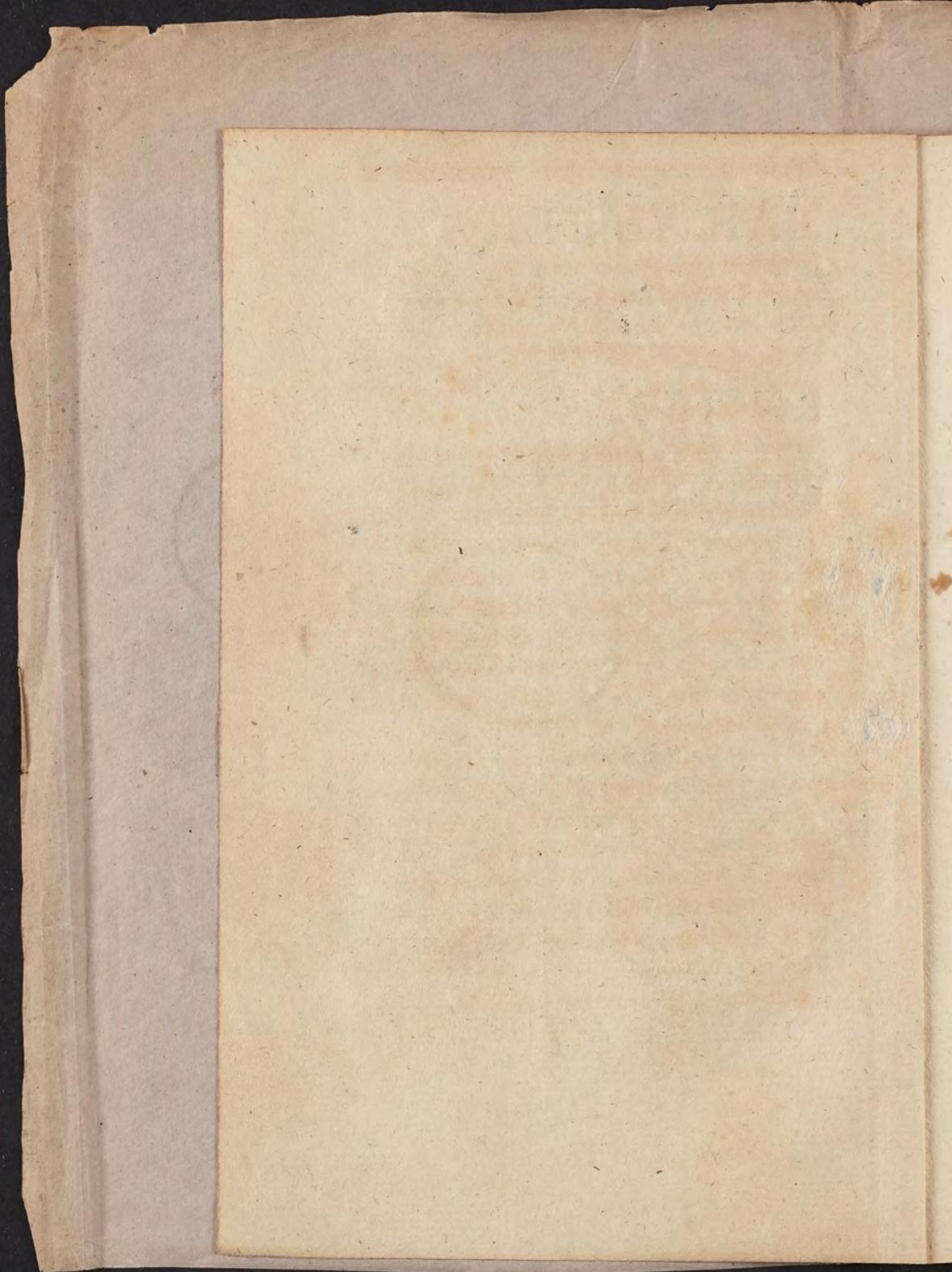
BRITISH LIBRARY 10718

DISCOURS DE LA LANTERNE AUX PARISIENS.

Qui malè agit odit lucem. S. MATHIEU.
Les fripons ne veulent point de Lanterne.



EN FRANCE,
L'an premier de la liberté.



LA LANTERNE.

AUX PARISIENS.

BRAVES PARISIENS,

Quels remerciemens ne vous dois-je pas ?
Vous m'avez rendue à jamais célèbre & bénie
entre toutes les lanternes. Qu'est - ce que la
lanterne de Sofie ou la lanterne de Diogene,
en comparaison de moi ? Il cherchoit un
homme , & moi , j'en ai trouvé 200 mille.
Dans une grande dispute avec ce Louis XIII,
mon voisin , je l'ai obligé de convenir que
je méritois mieux qne lui le surnom de juste.
Chaque jour je jouis de l'extase de quelques
voyageur Anglois, Hollandois, ou des Pays-
Bas, qui me contemplent avec admiration ;
je vois qu'ils ne peuvent revenir de leur sur-
prise , qu'une lanterne ait fait plus en deux
jours que tous leurs héros en cent ans. Alors
je ne me tiens pas d'aise , & je m'étonne qu'ils
ne m'entendent pas m'écrier : Oui , je suis la
reine des lanternes.

Citoyens , je veux me rendre digne de

A

l'honneur qu'on m'a fait de me choisir. Le public se groupe & se renouvelle sans cesse autour de moi. Je n'ai pas perdu un mot de ce qui s'y est dit; j'ai beaucoup observé, & je demande aussi la parole.

Avant de venir aux reproches que je voudrois bien n'avoir point à faire à la Nation, d'abord elle recevra de moi les compliments qui lui sont dus. Dans les dernières ordonnances, on remarque un style tout nouveau. Plus de *Louis, par la grace de Dieu*; plus de *Car tel est notre plaisir*. Le Roi fait à son armée l'honneur de lui écrire; il demande aux soldats leur affection. Je n'aime pas qu'il la demande au nom de ses ancêtres, & on voit bien que le Libraire Blaizot ne lui a point remis d'exemplaire d'une certaine brochure où on a fait les portraits de ses peres. Au demeurant, la lettre est des plus polies. Le nouveau secrétaire de la guerre connoît les bienséances, & ce style m'enchanté.

N'avez-vous pas remarqué encore que le cri de vive le Roi n'est plus si commun, & vieillit comme le cri Montjoie Saint-Denis. Autrefois, si les Parisiens avoient donné au Prince un vaisseau, ou accordé un octroi, au lieu de crier : Vive la bonne ville de Paris !

on crooit : Vive le Roi ! Si nous avions battu les Impériaux , au lieu de crier : Vive nos Soldats ! vive Turenne ! sous leurs tentes remplies de blessés , les bonnes gens croioient : Vive le Roi ! pendant qu'à cent lieues de là , le Roi reposoit mollement sous les pavillons de la volupté , ou poursuivoit un daim dans la forêt de Fontainebleau. Dernierement encore , dans la nuit du 4 août , lorsque la Noblesse , & les Communes disputoient de sacrifices , se dépouilloient à l'envi , & qu'on entendoit de toutes parts dans l'Assemblée nationale ces mots touchans , nous sommes tous égaux , tous amis , tous frères ; au lieu de s'écrier : Vive le Vicomte de Noailles , vive le Duc d'Aiguillon , vive Montmorenci , Castellane , vive Mirabeau qui leur a donné l'exemple , vive la Bretagne , vive le Languedoc , l'Artois & le Béarn , qui sacrifient si noblement leurs priviléges , n'a-t-on pas vu M. de Lally s'égosiller à crier : Vive le Roi , vive Louis XVI , restaurateur de la liberté françoise ! Il étoit lors deux heures après minuit , & le bon Louis XVI , sans doute dans les bras du sommeil , ne s'attendoit guere à cette proclamation , à recevoir , à son lever , une médaille , & qu'on lui feroit chanter ,

avec toute la Cour , un fâcheux *Te Deum* pour tout le bien qu'il venoit d'opérer. M. de Lalli , rien n'est beau que le vrai.

Aujourd'hui l'Assemblée nationale semble mieux sentir sa dignité. M. Target en a fait l'expérience , lorsque , suivant le vieux style , ayant commencé sa dernière adresse par ces mots : Sire , nous apportons aux pieds de Votre Majesté , on lui crio : A bas les pieds. Ce qui doit consoler l'honorable membre de cette disgrâce , c'est l'adresse de remerciement qu'il vient de recevoir de la part des anguilles de Melun , sur son sursis au droit de pêche. François , vous êtes toujours le même peuple , gai , aimable , & fin moqueur. Vous faites vos doléances en vaudevilles , & vous donnez dans les districts votre scrutin sur l'air de Malbroug. Mais ce peuple râilleur , la nuit du 4 août s'élève au dessus de toutes les nations. On a bien vu chez les autres peuples le patriotisme faire des sacrifices , & les femmes , dans les calamités , porter leurs pierrieries au trésor public: les dames Romaines se dépouilloient de leur or ; mais il leur falloit des distinctions , des litieres , des chars , des ornemens exclusifs , & du rouge ; autrement , disoient-elles , & si on ne révoque la loi

Appia, nous ne ferons plus d'enfans. Il étoit réservé aux dames Françoises de renoncer même aux honneurs, & de ne plus vouloir de distinctions que celles dont les vertus ne sauroient se défendre, les bénédictons du peuple.

François, est-ce que vous n'instituerez pas une fête commémorative de cette nuit où tant de grandes choses ont été faites sans les lenteurs du scrutin, & comme par inspiration ? C'est cette nuit, devez-vous dire, bien mieux que de celle du samedi saint, que nous sommes sortis de la misérable servitude d'Egypte. C'est cette nuit qui a exterminé les sangliers, les lapins, & tout le gibier qui dévoroit nos récoltes. C'est cette nuit qui a aboli la dixme & le casuel. C'est cette nuit qui a aboli les annates & les dispenses, qui a ôté les clefs du ciel à un Alexandre VI, pour les donner à la bonne conscience. Le Pape ne levera plus maintenant d'impôt sur les caresses innocentes du cousin & de la cousine. L'oncle friand peut coucher avec sa jeune ^{il} niece, n'aura plus besoin de demander qu'à elle une dispense d'âge. C'est cette nuit qui, depuis le grand réquisiteur Seguier jusqu'au dernier Procureur fiscal de village, a détruit la tyrannie de la

Justice a chassé de son temple tous les vent-deurs , pour écouter gratuitement le pauvre , l'innocent , & l'opprimé ; cette nuit qu'elle a détruit , & le tableau , & la députation , & l'ordre des Avocats , cet ordre accapareur de toutes les causes , exerçant le monopole de la parole , prétendant exploiter exclusivement toutes les querelles du royaume . Maintenant tout homme qui aura la conscience de ses forces & la confiance des cliens , pourra plaire . M^e. Erucius sera inscrit sur le nouveau tableau , encore qu'il soit bâtard ; M^e. Jean-Baptiste Rousseau , encore qu'il soit fils d'un Cordonnier ; & M^e. Démosthene , bien que dans son souterrain il n'y ait point d'anti-chambre passable . O nuit désastreuse pour la Grand'Chambre , les Greffiers , les Huissiers , les Procureurs , les Secrétaires , Sous-Secrétaires , les beautés follicieuses , portiers , valets de chambre , Avocats , Gens du Roi , pour tous les gens de rapine ! Nuit désastreuse pour toutes les fangfues de l'Etat , les Financiers , les courtisans , les Cardinaux , Archevêques , Abbés , Chanoines , Abbesses , Prieurs , & Sous-Prieurs ! Mais , ô nuit charmante , o verè beata nox , pour mille jeunes reclusées , Bernardines , Bénédictines , Visitandines ,

dînes , quand elles vont être visitées par les Peres Bernardins , Bénédictins , Carmes , Cordeliers , que l'Assemblée nationale biffera leur écrou , & que l'Abbé Fauchet alors , pour récompense de son patriotisme , & pour faire crever de rage l'Abbé Maury , devenu Patriarche du nouveau rit , & à son tour Président de l'Assemblée nationale , signalera sa présidence par ces mots de la Genèse que les Nonnains n'espéroient plus d'entendre : *Croisez & multipliez.* O nuit heureuse pour le Négociant à qui la liberté de commerce est assurée ! heureuse pour l'Artisan , dont l'industrie est libre & l'ardeur encouragée , qui ne travaillera plus pour un maître , & recevra son salaire lui-même ! heureuse pour le Cultivateur , dont la propriété se trouve accrue au moins d'un dixième par la suppression des dixmes & droits féodaux ! heureuse enfin pour tous , puisque les barrières qui fermoient presque tous les chemins des honneurs & des emplois , sont forcées & arrachées pour jamais , & qu'il n'existe plus entre les François d'autres distinctions que celles des vertus & des talens. Immortel Chapellier , toi qui présidas à cette nuit fortunée , comment as - tu levé si tôt la séance , & pu entendre sonner

l'heure , au milieu d'une assemblée saisi de tant de patriotisme & d'enthousiasme? Tu as cru qu'il ne falloit pas être *envieux des succès du temps.* Mais , avec cette métaphysique , la Bastille seroit encore debout. Comment n'as-tu pas vu qu'en prolongeant la séance deux heures de plus , l'impétuosité françoiseachevoit de détruire tous les abus ? Cette Bastille étoit aussi emportée en une seule attaque , & le soleil se levoit en France sur un peuple de freres & sur une république bien plus parfaite que celle de Platon.

L'illustre Lanterne , après avoir un peu repris haleine , continua en ces termes :

Il est temps que je mêle à ces éloges de justes plaintes. Combien de scélérats viennent de m'échapper ! Non que j'aime une justice trop expéditive ; vous savez que j'ai donné des signes de mécontentement lors de l'ascension de Foulon & Berthier; j'ai cassé deux fois le fatal lacet. J'étois bien convaincu de la trahison & des méfaits de ces deux coquins ; mais le Menuisier mettoit trop de précipitation dans l'affaire. J'aurois voulu un interrogatoire & révélation de nombre de faits.

Au lieu de constater ces faits , aveugles Parisiens , peut-être aurez-vous laissé déperir les

preuves de la conspiration tramée contre vous, & tandis qu'elle n'a prêté son ministere qu'à la justice & à la patrie, qui le demandoient, vous déshonorez la lanterne. Ma gloire passera, & je resterai souillée de meurtres dans la mémoire des siecles. Voyez comme le sieur Morande , dans son courrier de l'Europe , & le Gazetier de Leyde m'ont déjà calomniée. Je laisse aux lanternes de ce pays-là le soin de me venger , quoi que disent ces journalistes pensionnés.

Graces au Ciel , mes mains ne sont point criminelles.

Cependant pourquoi vous mettre si peu en peine de notre commune justification ? Déjà le corps du délit est constant. Est-ce qu'on peut douter du complot formé contre Brest ? Est-ce qu'il n'est pas évident qu'il y avoit une conspiration plus épouvantable encore contre Paris ? Est-ce qu'il n'y avoit pas des maisons marquées à la craie ? Est-ce qu'on n'a pas découvert une quantité énorme de mèches souffrées ? Que signifioient ces deux régimens d'artillerie , cent pieces de canon , & ce déluge d'étrangers , ce régiment de Salis Samade , Châteauvieux , Diesback , Royal Suisse , Royal Allemand , Roemer , Bercheny , Estherazy , cette multitude de

Hussards & d'Autrichiens altérés de pillage,
& prêts à se baigner dans le sang de ce peuple
si doux, qu'aujourd'hui même à peine peut-il
croire à l'existence de ce complot infernal.
Mais comment n'y pas croire? Est-ce qu'on
n'avoit pas transporté trois pieces d'artillerie
jusques sur la terrasse du jardin d'un citoyen
à Passy, parce qu'on l'avoit trouvée propre
à canonner de là les Parisiens, sur ce même
quai où Charles IX les avoit arquebusés, il
y a 200 ans? Est ce que Besenval ne s'est
pas mis en fureur à la nouvelle du renvoi
imprudent de M. Necker, parce que c'étoit
sonner avant le temps les vêpres Siciliennes,
& éventer toute la mine? Est-ce que ce
Mesmai, le Conseiller du Parlement de Be-
sançon, n'a pas dévoilé aussi follement la
scélératesse des aristocrates ses pareils, & toute
la noirceur de leurs desseins? Est-ce que, pour
surprendre notre confiance, & afin que notre
artillerie ne jouât point entre des mains per-
fides, on n'a pas revêtu de l'habit de canon-
niers, des espions qu'un véritable canon-
nier, M. Ducastel, a démasqués, & sur les-
quels il est tombé à coups de sabre? Est-ce
qu'on n'avoit pas de même préparé une in-
finité d'habits de Gardes Françaises, pour en

revêtir des traîtres qui nous égorgeaissent sans peine ? Est-ce que Flesselles n'a pas envoyé les citoyens de cinq à six districts chercher, le lundi à midi, des armes aux Chartreux & dans d'autres endroits aussi écartés , espérant qu'il en seroit fait une boucherie , & que les assassins enrégimentés qui rôdoient autour de la ville, les voyant sans armes , hâteroient l'exécution de leurs desseins , & s'enhardiroient à pénétrer dans là capitale ? Est-ce qu'il n'est pas évident que l'émeute du faubourg Saint-Antoine , si bien payée , n'avoit été excitée par le parti des aristocrates , qu'afin de s'autoriser à faire avancer des troupes ? Qui ne voit qu'on n'a ordonné alors aux Gardes-Françaises & à Royal Cravate , de tirer sur les citoyens & de fusiller des gens sans armes , ivres , & épars dans le jardin de Réveillon , qu'afin de faire déguster aux soldats le sang de leurs concitoyens , & d'essayer leur obéissance ? Enfin qui n'a pas entendu les canonniers révéler qu'ils avoient avec eux une forge ambulante & leurs grils prêts , pour nous envoyer des boulets rouges ? Sentinelle vigilante du peuple , l'estimable M. Gorfas , & autres journalistes , ont observé , du haut de leur guérite , toutes les manœuv-

vres de nos ennemis. On a développé dans le Courier de Versailles à Paris , dans le Point du jour , &c. leur plan d'attaque ; & j'ai entendu de respectables Militaires , des Officiers généraux , attachés au Prince par des pensions , & non suspects , malgré leur répugnance à croire que Louis XVI eût pu , comme le grand Théodore , commander un massacre de Thessalonique , obligés de s'avouer à eux mêmes qu'il n'est que trop vrai qu'une cour aussi corrompue que celle de Catherine de Médicis étoit aussi sanguinaire.

Ainsi donc , ces petits-maîtres & petites-maîtresses , si voluptueux , si délicats , si parfumés , qui ne se montroient que dans leurs loges , ou dans d'élégans phaétons , qui chiffronoient , dans les passe- temps de Mesfaine & de Sapho , l'ouvrage galant de la demoiselle Bertin , à leurs soupers délicieux , en buvant des vins de Hongrie , trinquoient dans la coupe de la volupté à la destruction de Paris & à la ruine de la Nation Française. Là , les Broglie , les Besenval , les d'Autichamp , les Narbonne Fritzlard , Lambesc , de Lambert , Bercheny , Condé , Conti , d'Artois , le plan de Paris à la main , montroient gaîment comme le canon rou-

fleroit des tours de la Bastille ; comme ,
 des hauteurs de Montmartre , les batte-
 ries choisiroient les édifices & les victimes ,
 comme les bombes iroient tomber paraboli-
 quement dans le Palais Royal . J'en demande
 pardon à M. Bailli , cet excellent citoyen ,
 ce digne Maire de la capitale ; mais il fait
 bien que le Maire de Thebes , Epaminon-
 das , au rapport de Cornelius Nepos , ne
 se seroit jamais prêté à un mensonge , même
 pour ramener le calme . A qui fera-t-il croire
 que la plate-forme de Montmartre n'ait pas
 été destinée uniquement à nous foudroyer ,
 & qu'elle puisse servir à un autre usage ?
 Bons Parisiens , il y avoit donc contre vous
 une conspiration exécutable . La conjuration
 des poudres , dont la découverte est célébrée
 à Londres par une fête anniversaire , étoit
 mille fois moins constatée ; & vous n'avez
 échappé au meurtre que par votre courage ,
 parce que les scélérats , les traîtres sont tou-
 jours lâches , qu'ils ne sont animés que par
 l'égoïsme & le vil intérêt , & que d'une passion
 basse il ne peut naître de grandes choses ; au
 lieu que le patriotisme , c'est-à-dire , l'amour
 de ses frères & l'oubli de soi-même , enfante
 des actions héroïques . Vous n'avez échappé

enfin à ce péril que parce que l'ange tutélaire des bords de la Seine a visiblement veillé sur vous, & que, comme le disoit Benoît XIV, la France est le royaume de la Providence.

Puisque la trahison est avérée, pourquoi s'enquérir si peu des traîtres? Je le dirai avec la modération qui sied à une lanterne, mais aussi avec la franchise qui convient dans un pays libre, & remplissant le rôle de vigilance qu'on doit attendre de mon ministère & de l'œil du grand Justicier de France: nous tenons Besenval, d'Esprémenil, Maury, le Duc de Guiche; tant mieux s'ils se trouvent innocens! Mais je n'aime point qu'on ait relâché Cazalés. Sa personne est sacrée, dit-on. Je n'entends point ce mot-là. Veut-on dire du sieur Cazalés comme la loi romaine, c'est-à-dire, le flatteur Ulpien, le disoit du Prince: Il est au dessus des lois. *Legibus solutus est.* Cela est faux; il n'y a de sacré & d'inviolable que l'innocence; elle seule peut braver la lanterne. Une foule de cahiers prononcent la responsabilité des Députés, loin de défendre qu'on leur fasse le procès, si le cas y échel. D'Esprémenil, Maury, Cazalés sont-ils plus inviolables que le Préteur Lentulus, le Maître de la cavalerie Ahala, le Dictateur César, le Tribun

Tribun Saturninus , qui tous étoient personnes sacrées ? C'étoit aussi une personne sacrée que le Roi Agis. Qu'on me montre dans les archives de la Justice un monument plus auguste , & qui inspire à tous les mortels une terreur plus sainte , plus salutaire pour son glaive , que l'inscription qu'on lisoit sur une colonne dans le temple de Jupiter Lycien. Les Arcadiens , après avoir mis à mort leur Roi Aristodème , traître envers la patrie , avoient érigé cette colonne , & gravé ces mots : *Les Rois parjures sont punis tôt ou tard , avec l'aide de Jupiter. On a enfin découvert la perfidie de celui-ci , qui a trahi Messene. Grand Jupiter , louanges vous soient rendues !*

Pourquoi a-t-on relâché ce Marquis de Lambert ? Il pleuroit , & j'entendis un jeune homme lui dire : Misérable , il falloit pleurer quand tu reçus l'ordre horrible d'égorger tout un peuple , s'il persistoit à réclamer ses droits. Lâche , tu étois prêt à massacrer des femmes , des enfans , des vieillards ; tu étois Général d'une armée de bourreaux , & tu ne fais pas mourir. Tu n'échapperas point à la Lanterne . Il m'a pourtant échappé (1).

(1) Note de l'Editeur. La Lanterne n'avoit point lu l'affiche justificative du Marquis.

Pourquoi relâcher encore l'Abbé de Ca-
lonne, le Duc de la Vauguyon, & tant d'aut-
res? Je ne veux pas dire qu'ils fussent cou-
pables. L'image du Menuisier terrible, &
l'exemple de quelques fatales méprises peuvent
effrayer même l'innocence. Mais la fuite, le
travestissement, & les circonstances les ren-
doient au moins suspects ; & c'est un mot
plein de sens que celui que l'Orateur Romain
adresse quelque part aux patriotes : *In sus-
picio latratote.* Dans la nuit les oies du Ca-
pitole font bien de crier. Nous sommes main-
tenant dans les ténèbres, & il est bon que
les chiens fidèles aboient même les passans,
pour que les voleurs ne soient point à craindre.
Le comité de crime de l'Assemblée a ordonné
l'élargissement de tel ou tel, nonobstant la
rumeur publique qui les accusoit. Puisque
l'Assemblée nationale l'a prononcé, qu'ils
partent librement, qu'ils continuent leur
route vers Botany-Bay ; moi, je féliciterai
au moins M. de Robespierre de s'être opposé
de toutes ses forces à l'élargissement du Duc
de la Vauguyon. M. Glaizen s'y opposa d'une
manière plus éloquente encore. Membre du
comité criminel, il a donné sa démission à
l'instant même. La chose parle de soi, Hon-
neur à MM. Glaizen & Robespierre !

Je me permettrai de dire encore : Pourquoi n'avez-vous pas rassemblé les morceaux déchirés de la lettre du Baron de Castelnau ? Pourquoi le public ne les a-t-il pas lus ? On a cité les Athéniens qui renvoyoient, sans les ouvrir, les lettres interceptées de Philippe à sa femme. Oui, mais ils décachetoient celles qui étoient adressées aux ennemis. En temps de guerre les Anglois ouvrent toutes les lettres. Je nommerai M. de Clermont Tonnerre, quoique Président, & le premier personnage (1) de la Nation, dans cette quinzaine. L'honorable Membre, un peu trop éloquent, a excédé étrangement ses pouvoirs, quand il s'est fait si zélé médiateur pour Besenval, pour son oncle, & Castelnau. Cette lettre, est-il venu dire à l'Assemblée nationale, est purement d'honnêteté ; je l'ai lue. Ce *je l'ai lue* est plaisant. Parisiens,

(1) Oui, le premier personnage de la Nation. J'entends dire : Quel honneur a reçu M. Chapellier au *Te Deum* ! il est passé avant le Garde des Sceaux ; le Grand Maître de cérémonies & les masses le précédéoient. Il s'est agenouillé sur un coussin à la droite du Roi. Mais il me semble que ce n'est pas le Président qui devoit être à la droite du Roi, c'est le Roi qui devoit être à la droite du Président. *Fili hominum, usquequò gravi corde?*

aviez-vous donc dit, comme les Grecs afféblés à Thémistocle : *Lisez-le à Aristide ?* & M. de Clermont Tonnerre est-il votre Aristide (1) ? Il y a une loi qui dit : *Adultera, ergo venefica.* Je ne veux pas conclure de même : Il est noble, donc Aristocrate. A Dieu ne plaise ! Moi-même, le mercredi 15 Juillet, lorsque les augustes Représentans de la Nation se rendirent à la ville, comme ils défiloient sous les drapeaux des Gardes Françoises, je n'oublierai jamais que je vis un Noble, le Vicomte de Castellane, baiser avec transport ces drapeaux de la patrie. Je l'ai vu, & j'en ai tressailli de joie. Tout ce que je veux dire, c'est que la lettre déchirée par le Baron de Castelnau devoit être lue publiquement & affichée, comme on devoit afficher

(1) Note de l'Editeur. L'illustre Lanterne a tort. M. de Clermont Tonnerre, offrant la démission de sa Présidence, plutôt que de la déshonorer en proclamant le décret du Dimanche 23 août, a montré qu'il n'étoit pas indigne de l'honneur suprême de Prince du Sénat. Notre chere lanterne montre ici trop d'humour. Le zèle l'emporte.

Mais quel Auteur, grand Dieu ! ne va jamais trop loin ?

la lettre de Flesselles à Delaunay , la lettre de Besenval à Delaunay , l'ancienne lettre de Sartine à son digne ami Delaunay .

Cela est vieux , dit-on , & devroit être oublié . Mais s'imagine-t-on que j'aie oublié qu'un certain Electeur de Paris , dépêché alors à Versailles pour remettre à l'instant les lettres interceptées dans les mains de Castelnau , & rendu à trois heures après midi , ne remit ces dépeches qu'à dix heures du soir ? S'imagine-t-on que je ne me souvienne plus que le sieur de Messemy , figurant aujourd'hui parmi les Représentans de la Commune , étoit le féal du sieur Barentin , & le Directeur de la librairie ? S'imagine-t-on que j'aie oublié que , dans la consternation de la capitale , le dimanche 12 juillet , quand les plus zélés patriotes , parmi les Electeurs , conjuroient M. de La Vigne , leur Président , de sonner à l'instant le tocsin & de convoquer leur assemblée générale , ce pusillanime Président les désespéra par ses refus ; & malgré les reproches les plus durs qu'il effuoyoit de ces zélateurs du bien public , fut reculer encore de 24 heures , en temporisant , une assemblée dont la tenue étoit si urgente , & qu'il reculloit déjà depuis plusieurs jours , malgré le murmure général .

S'Imagine-t-on que j'aie oublié que le sieur de Beaumarchais étoit l'intime du sieur Lenoir, cet honnête Lieutenant de Police ? Encore je pardonnerois plutôt au Député de Sainte - Marguerite. Il a baffoué le Comte Almaviva , les Robins , le Directeur de la librairie , & la chambre syndicale. Figaro & Tarare étoient de bonnes pieces de théâtre , politiquement parlant. Le monologue de Figaro est une œuvre méritoire ; & les Perses tenoient de Zoroastre la coutume de mettre les bonnes actions de l'accusé dans un plat de la balance , & les mauvaises dans l'autre.

J'aimerois pourtant mieux voir la Commune de Paris représentée par des citoyens tels que l'Auteur des Etudes de la nature & de Paul & Virginie. Comment se peut-il que les honneurs n'aillent pas chercher au fond de sa retraite cet honime de lettres si modeste , ce sage qui fait tant aimer la nature ? O vertu ! resteras-tu toujours sans honneurs ? Le Philosophe observateur qui a fait l'an 2440 , le tableau de Paris , & d'autres ouvrages qui ont eu plus d'utilité que d'éclat , devoit aussi n'être pas oublié. Mais le mérite dédaigne l'intrigue , au lieu qu'il y a des gens qui ne vont jamais au fond ; quoi qu'on fasse , ils se trouvent toujours sur l'eau.

Combien j'en pourrois nommer qui, venus à la onzième heure, ou même n'étant point venus du tout, ou même désespérés, & dans le secret de leur cœur gémissant sans cesse de la révolution, non seulement ont osé demander les récompenses de ceux qui avoient devancé l'aurore & supporté seuls tout le poids du jour, mais qui leur ont envié jusqu'à la plus petite feuille de la palme qui leur étoit due ! Qu'Ulysse, que Thersite même, ou que Stentor ravisse les armes d'Achille, qu'il importe aux généreux patriotes qui ont bravé la mort aux pieds de la Bastille, qui ont bravé les supplices, en soulevant le peuple à la liberté, en appelant la Nation aux armes ? ils jouissent d'une récompense, la seule digne d'eux ; ils ont vu fuir les Aristocrates ; ils voient la Nation affranchie ; il ne peut manquer à leur bonheur qu'une seule chose, l'assurance que le Peuple Français ne rependra plus ses fers, qu'il ne retombera point d'une aristocratie dans une autre.

Mais il semble qu'on ne s'applique pas assez à étouffer tous les germes de l'aristocratie. Pourquoi ces épaulettes, cette pomme de discorde jetée dans les soixante districts ? Lorsqu'on n'a pris les armes que contre l'a-

ristocratisme , c'est-à-dire , contre l'orgueil des distinctions , contre l'esprit de domination , pour se rapprocher , autant qu'il est possible , de l'égalité originelle , & amener un état de choses qui avertît sans cesse que tous sont frères , pourquoi distinguer l'épaule de l'Officier , de celle du Soldat ? Il existoit un arrêté si sage du district Saint - Joseph , que tout le monde auroit le même uniforme , qu'il n'y auroit de marque distinctive qu'aux heures du service ; comment se peut - il que l'auteur d'une motion qui coupoit les racines de tant de querelles , de jalousies , de cabales , n'ait pas été remercié , que sa motion n'ait pas été unanimement accueillie ? Si les François sont un peuple vain , & qu'il leur faille absolument des distinctions , eh bien , que l'Assemblée nationale institue un ordre national ; que la décoration en soit accordée à ceux qui se feront signalés par une action héroïque . Mais dans ce moment je demande à tous ces Messieurs , aristocrates sans le savoir , que nous rencontrons dans les promenades , marqués d'une épaulette , pourquoi ils veulent se distinguer des autres , & quelle est l'action belle & généreuse qui leur a acquis ce droit . Dans une conscription militaire

de Bourgeois , dans un moment où on a eu à peine le temps de se reconnoître , où l'épaulette ne peut pas être encore une preuve de mérite & de courage , la porter n'est ce pas porter sur l'épaule une accusation de brigue , d'ambition , & de cabale , ou au moins cet écriteau : *Aristocrate*. Car qu'est-ce que l'aristocratie , sinon la fureur de primer sans raison. La nature n'a mis que trop d'inégalité parmi les hommes , sans que l'ambition en introduise encore de chimériques.

Cette sortie contre les épaulettes m'a entraînée bien loin de mon sujet. Revenons à l'Assemblée nationale & au comité criminel. Encore une petite anecdote: Je ne sais quel district avoit écrit au comité que l'Abbé de Vermond étoit en tel endroit , où , pour l'arrêter , on n'attendoit que l'autorisation des Douze. Mais parmi eux il y avoit un Evêque qui abhorre le sang (1) , & M^e. Tronchet qui

(1) Que ce Prélat n'accuse pas la Lanterne d'injustice à son égard. Elle se souvient encore de son zèle pour le Tiers ; elle-même a aimé ses efforts & ses prières ardues pour arracher , à Poissy , le sieur Thomassin à la colere aveugle de la multitude. Jamais le Pontife de Rome , du haut de sa chaire - régnant si

abhorre l'aristocratie comme un bâtonnier. La réponse fut que cette affaire ne les regardoit pas. Eh ! Messieurs, c'est donc moi que cela regarde ? Comment l'Assemblée nationale, de qui on peut dire avec vérité que tout pouvoir lui a été donné sur la terre , doute t'elle si elle a autant de droit qu'un Bailli de village de décréter sur la rumeur publique ? Quand on ne marie pas les filles, disoit le vieux Bélus , le pere de la Princesse de Babylone , elles se marient elles-mêmes. Quand on ne fait pas justice au peuple , il se la fait lui-même. Aussi ai-je vu ce jour-là des citoyens courir éperdus autour de moi , en criant avec une voix terrible : O Lanterne ! Lanterne !

Loin de moi l'affreux dessein de décrier les Représentans de la Nation , & une Assemblée telle qu'il n'y en eut jamais dans l'univers d'aussi auguste , aussi remplie de lumières & enflammée de patriotisme. Ce sont nos légis-

Les Rois à ses pieds , n'a été si grand que l'Evêque de Chartres à genoux aux pieds du peuple , & suppliant pour l'innocence. Mais autant un ministre des autels étoit à sa place à la tête de la députation de Saint-Germain , autant sa présence dans le comité criminel est dérisoire.

lateurs & nos oracles (1). Mais la défiance est
mère de la sûreté. Bons Parisiens , où en
seriez - vous si vous aviez ajouté foi à ces
belles paroles , que les Hussards & le canon
n'avançoint que pour garantir vos boutiques
du pillage & faire la police. L'aristocratie
respire encore. Les Tarquins sont errans , &
& cherchent Porsenna ; mais que Porsenna
tremble , & qu'il sache que la France ne man-
que pas d'hommes aussi courageux que Mu-
tius , & qui cette fois ne se tromperont pas
de victime. François , les ennemis du bien
public , désespérant de vous conquérir si vous
voulez être libres , ont pris le parti de vous
dégoûter de la liberté par les excès de la li-

(1) La Lanterne se doit à elle-même de publier
ce que les bons citoyens se disoient depuis long-temps
à l'oreille , & ce qu'un Journaliste patriote n'a pas
craint d'imprimer , que petit à petit quelques membres
des Communes se laissent gagner par des pensions...
des projets de fortune.... des caresses.... Heureuse-
ment il y a les galeries , les galeries incorruptibles ,
toujours du côté des patriotes : elles représentent ces
tribuns du peuple qui assistoient sur un banc aux délibé-
rations du Sénat , & qui avoient le *veto*. Elles repré-
sentent la capitale , & heureusement c'est sous les bat-
teries de la capitale que se fait la constitution.

ence. C'est dans cette vue qu'ils ont lâché contre le peuple ces enragés , ces hordes de brigands qui désolent & pillent les provinces. Non , ce n'est point le peuple qui commet tant de brigandages, ce n'est point ce peuple que j'ai vu rapporter avec tant de fidélité l'or & les bijoux de Flesselles , Delaunay , Foulon , Berthier. Ce ne peut pas être ce même peuple qui , à Paris , faisoit justice si prompte & si exemplaire des filous pris sur le fait , & qui , à Versailles , vient d'arracher au supplice un parricide. Mais il est des brigands soudoyés par un parti , des hommes sans asile , la lie des hommes , qu'on a versés sur la France (1). Plusieurs se promènent dans nos villes; ils se

(1) Au commencement des troubles , la ville de Lyon se trouva remplie tout à coup d'une foule d'étrangers aussi déchaussés que les Carmes , dont le derrière n'étoit couvert que d'une méchante veste , & dont les figures n'étoient rien moins que prévenantes. Justement effrayés des désordres qu'ils commettoient , & dont on ne pouvoit prévoir le terme , les Bourgeois ayant pris les armes & fait feu sur cette multitude , parmi cent prisonniers , quelle fut leur surprise de trouver les épaules de quatre-vingt seize chargées de symboles & d'héroglyphes ! Les dos de cette troupe , rangés à l'Hôtel-de-Ville , offroient l'image d'un cabinet de médailles , & les écussons de toutes les puissances de l'Europe.

éclent dans les groupes des citoyens ; ils sont pressé au Palais Royal. Ce sont eux qui ont bien osé demander la tête de M. de la Fayette & de M. Bailly.

« Il est clair , remarque très-bien le Courrier de Versailles à Paris , qu'il y a des moteurs secrets & puissans de ces insurrections. Des gens déguenillés , que des travaux continuels pouvoient à peine préserver de la faim , il y a quelque temps , passent les journées sur la place. Ils sont donc payés. On a vu des hommes semer de l'argent dans la dernière classe du peuple ; que sont-ils devenus ? Qu'est-il devenu cet Abbé qu'on avoit été contraint d'arrêter , parce qu'il avoit été dénoncé par des personnes au témoignage desquelles on devoit des égards , & qu'on n'a mis dans les liens d'un décret , que pour le soustraire à la Lanterne & à la question , où on vouloit l'appliquer préalablement ? Qu'est-il devenu ce Chevalier soi-disant décoré d'un ordre étranger , au jugement duquel on n'a sursis que pour ne point le juger du tout ? Que sont devenus tant d'autres personnages suspects , dont on a facilité & payé l'évasion ? Ne ferait-il pas de la justice de l'Assemblée nationale de se faire rendre un compte public de

ce qu'on a fait de ces premiers coupables & de leur interrogatoire? Quoique... tout le monde fait que le Chancelier d'Aguesseau s'enferma en vain douze heures avec le plus habile déchiffreur , pour lire le dernier interrogatoire & le testament de mort de Ravaillac. Il étoit écrit en lettres illisibles par un certain Gilbert , alors Greffier de la Cour. De lui viennent les Présidens Gilbert. Il y a eu bien des interrogatoires écrits de la sorte. Mais voilà bien assez de doléances pour cette fois , & j'aurai fourni matière assez ample aux réflexions.

Il reste à vous prémunir contre le venin de quelques motions faites dans l'Assemblée nationale , & contre quelques écrits qui circulent dans la capitale. Parmi ces brochures dangereuses , il y en a une assez piquante , intitulée *le Triomphe des Parisiens*. L'Auteur voudroit leur faire croire que leur cité va devenir aussi déserte que l'ancienne Babylone , que les François vont être transformés en un peuple de Laboureurs , de Jardiniers , & de philosophes , avec le bâton & la besace ; que dans six mois l'herbe cachera le pavé de la rue Saint-Denis & de la place Maubert , & que nous aurons des couches de melon sur

la terrasse des Tuilleries, & des carrés d'ognons dans le Palais Royal. Adieu les Financiers, dit l'Auteur. Turcaret renverra son Suisse, & mangera du pain sec. Les Prélats, les Bénéficiers à gros ventre vont devenir d'étiques Congruitistes. Si les bonnes moeurs Renaissent, adieu les beaux arts. Ah ! M. Fargeon, que vous fert d'avoir surpassé tous les Parfumeurs de l'Egypte ? Et vous, M. Maille, que vous servira d'avoir imaginé le vinaigre styptique, qui enlève les rides & unit le front comme une glace ; le vinaigre de Cyprès, qui en douze jours change immanquablement la blonde en une brune ; le vinaigre sans pareil, qui blanchit, polit, affermit, embellit ; enfin ce vinaigre qui fait les vierges, ou du moins les refait, & dans l'annonce duquel vous prévenez si plaisamment les dames qu'elles peuvent l'envoyer chercher sans craindre que le porteur en devine l'usage ? Tant de belles découvertes vont devenir inutiles.

Encore si la réforme ne frappoit que sur les filles à la grande pension ! Mais cette armée innombrable dont le sieur Quidor étoit l'Inspecteur, cette armée qui, sous les galeries du Palais Royal & à la clarté des lampes de Quinquet, passe en revue tous les jours,

revue mille fois plus charmante que celle de Xercès ; eh bien , cette armée va être licenciée faute de paye . Bien plus , l'arrière - ban de cette milice va être encore dispersé . A la suite de trois mille moines défrôqués , de vingt mille abbés décalotés , qui retourneront dans leurs provinces guider l'utile charrue ou auer dans le comptoir paternel ; il faudra bien que trente mille filles descendant des galetas des rues Troussavache & Vide-Gousset , &c. renoncent , aux douceurs de Saint-Martin & de la Salpêtrière , & , comme la pauvre Paquette de Candide aux bords du Pont-Euxin , aillent faire de la pâtisserie avec le frere Giroflee . L'auteur de ce pamphlet va plus loin encore . Adieu , dit-il , les Tailleurs , les Tapissiers , les Selliers , les Eventailistes , les Epiciers , la Grand'Chambre , les Procureurs , les Avocats , les Enlumineurs , les Bijoutiers , les Orfèvres , les Baigneurs , les Restaurateurs ; il ruine les Six Corps , il ne fait pas grace au Boulanger , & se persuade que nous allons brouter l'herbe , ou vivre de la manne (1) .

(1) L'auteur de ce pamphlet , M^e le Tellier , vient d'être arrêté & conduit à l'Abbaye . La Lanterne déteste les principes de cet avocat ennemi de la régénération .

Il est facile de montrer que loin de déchoir
de sa splendeur, la capitale va devenir plus flo-

mais elle ne crierà pas moins de toute ses forces, qu'il
est affreux, lorsque la nation vient d'élever un autel
à la liberté de la presse, d'en avoir arraché un mal-
heureux écrivain qui le tenoit embrassé. Le soleil luit
pour les méchants comme pour les bons. Aujourd'hui
c'est dans la personne d'un écrivain aristocrate que la
liberté de la presse est violée; mais ô vous tous, s'é-
croit Théramene lorsque les trente tyrans l'eurent
rayé de la liste des citoyens, il n'est pas plus diffi-
cile à Critias de vous effacer du rôle des citoyens,
que d'en effacer Théramene. Il faut demander à cor
& à cii, l'élatgissement de ce pauvre diable d'auteur,
& punition exemplaire du sieur Miromesnil, qui
malgré la défaveur d'un nom odieux, a su se glisser
parmi les représentans de la Commune, & en sa qua-
lité de chef du comité de police, a ordonné la dé-
tention de M^e le Tellier. Quoi! lorsque le sieur Bau-
villier a été envoyé à l'abbaye, & certes à bon droit,
il y a eu une insurrection de tous les gourmands de
la capitale en faveur du cuisinier, & quand la liberté
de la presse est violée par un emprisonnement, per-
sonne ne réclame l'Ecrivain! Les Parisiens ressemblent
à ces Athéniens à qui Socrate disoit: Je suis Méde-
cin, je plaide contre un Pâtissier, vous êtes des en-
fans, ainsi je perdrai mon procès. O Atheniens du
six-huitième siècle, ne comprenez-vous jamais la

rissante que jamais. On accuse la génération de tout renverser & de ne rien édifier. Mais

nécessité de la liberté indéfinie de la presse? Quel est le gage le plus sûr de la liberté civile & politique? C'est la liberté de la presse. Et ensuite, quel en est le gage le plus sûr? C'est la liberté de la presse. Et ensuite? C'est encore la liberté de la presse.

Mais, s'écrie un bon Curé, laisserez-vous débiter du poison? Ne voyez-vous pas, M. le Curé, que ce que vousappelez du poison, & que vous mettez à l'index, le Curé Rabaud le nomme remede de l'ame. Sans doute c'est à une mere à veiller sur la lecture de sa fille. Les peres & les maîtres sont des censeurs domestiques que l'assemblée nationale ne supprimera point; toute autre censure est une inquisition monacale. Quand ce seroit du poison, pour user de vos termes, que répondrez-vous, M. le Curé, à un citoyen qui vous dira: J'aime ce poison; &, comme la femme de Sganarelle : Je veux qu'on me batte. Mais, s'écrie encore l'abbé Maury, je serai calomnié; on dira que j'ai commis un viol. Et moi, s'écrie Desprémenil, on dira que je suis cocu. 1^o. Messieurs, trois réponses, comme faisoit M. Pincé. Vous savez que Caton fut calomnié & traduit en justice 70 fois, en est-il moins le sage Caton? Cela doit consoler les honnêtes gens dont on dit un peu de mal. Soyez des Catons, & vous ne craindrez point la liberté de la presse. 2^o La presse est comme cette lance qui guérissoit les blessures

ne faut-il pas avoir détruit la bastille avant de rien éléver sur son emplacement ? Déjà

qu'elle avoit faites. On imprimera chez M. Knapen, que M^e. Desf. tient de M. de Clugny une pension de 20,000 liv., violente présomption de cocuage; bien des gens diroient ici, comme La Fontaine, Cocuage n'est point un mal, mais si vous pensez autrement, eh bien, faites imprimer chez Grangé que l'anecdote de la pension est fausse : vous avez encore l'abbé Aubert qui vous offre ses bons offices; pour vingt-quatre sous il démentira le fait dans ses affiches, & vous serez découfié : tôt ou tard la vérité perce. 3^o. Si vous êtes calomnié, accusez l'auteur; sans doute la loi des douze tables qui condamnoit à mort tout faiseurs de vau-devilles & de brochures caustiques, étoit trop sévère. On voit bien, comme l'observe Montesquieu, que cette loi étoit faite par les Décenvirs, grands aristocrates, & partant ennemis de la liberté de la presse. Depuis on a imprimé sur le front du calomniateur la lettre initiale C., peine trop forte encore & atroce, en ce qu'elle ne distinguoit point entre les calomnies. Cependant il y a bien de la différence entre celui qui imprime que M.... a empoisonné ses trois femmes, & celui qui imprime que M. Duval a le désagrément d'être jugé digne du secrétariat de l'ordre le plus nombreux du royaume. Il faut espérer que l'assemblée nationale établira des peines proportionnées à l'exigence des cas; alors les cocus se pourvoiront contre les auteurs. Cependant il importe sur-tout que

maint Architecte s'évertue à imaginer un palais digne des augustes Représentans de la Nation. Bientôt vous le verrez sortir de dessous les ruines de cette bastille. Là, dans son sein, Paris aura l'Assemblée nationale, le congrès de quarante-cinq provinces, le siège de la majesté, de la loyauté du peuple François, l'autel de la concorde, la chaire de la philosophie, la tribune du patriotisme, le temple de la liberté, de l'humanité, & de la raison, où tous les peuples viendront chercher des oracles.

La nation conserve sa liberté, dont la presse est la plus sûre gardienne. Ainsi, liberté indéfinie de la presse, liberté pour tous les partis, & dans ce moment même où on ne prononce qu'avec horreur le nom des Parlemens, où l'abbé Fauchet demande qu'on institue, le jour de leur expulsion, une fête de grand solemnel & une messe en faux-bourdon, vu que c'est *un Parlement aristocrate qui a crucifié J. C.*, tandis que d'autres patriotes moins Chrétiers proposent, pour l'anniversaire, une fête dans le goût des Payens, pendant huit jours, une danse générale de la veuve & de l'orphelin dans tout le royaume; eh bien, dans ce moment même il doit être permis à l'honorable membre, M. Bergasse, d'exalter leur courage, leur ardeur, leur désintéressement, leur dévouement patriotique, & d'enterrer la synagogue avec honneur.

Le conseil permanent de la nation étant alors fédentaire à Paris , cette ville recouvrera enfin , par la transmigration des bureaux , ce surcroît de richesse , de santé , & d'embonpoint qu'elle ne cessoit de regretter depuis que Louis XIV. l'avoit comme dédoublée pour créer Versailles . Ce bienfait , si grand , n'est pas le seul dont la révolution doit enrichir la capitale . Comme ce n'est pas , ainsi que les autres , une ville qui appartienne en propre à ses habitans ; que Paris est plutôt la patrie commune , la mère-patrie de tous les François , il n'est aucune cité dans le Royaume qui ne s'intéresse à sa splendeur , & toutes les provinces s'empresseront d'y concourir . L'industrie & l'activité parisienne , secondées de cette conspiration unanime du reste de la nation à embellir la métropole , y créera des merveilles , & M. Mercier ne mourra pas , je l'espere , sans voir ce qu'il a tant souhaité , Paris port . Oui , Paris port , & tellement port , que la galere d'Hyéron y pourroit manœuvrer , & je prétends voir passer ici en revue à M. de la Fayette , l'infanterie parisienne , la cavalerie parisienne , l'artillerie parisienne , & la marine parisienne .

Il est vrai que la révolution porte un coup mortel à l'Almanac royal . Adieu le privilège

de M. d'Houry , mais M. Baudouin nous imprimera un Almanac national. Il est vrai qu'il y aura moins de séminaires , de couvens , de célibataires , mais il faut espérer que la population n'en souffrira point ; il est vrai que le Parlement passera , mais la Bazoche ne passera point. Nous aurons des Magistrats moins aristocrates , moins insolens , moins ignorans , moins chers ; mais nous ne manquerons point de Jurisconsultes qui ne céderont en rien à ceux de l'université de Louvain , d'Oxford , & de Salamanque. Certainement tant qu'il y aura des hommes il y aura des plaideurs. Ne diroit-on pas qu'on ne plaide que dans les monarchies? On plaidoit à Athènes , à Rome , & on voit même , par leurs sacs , que les Romains étoient bien plus grands chicaneurs que nous. Il est vrai qu'il n'y aura plus vingt professeurs de droit intéressés à peupler le barreau d'ignorans , parce que leurs revenus croissent en proportion de l'ignorance & de la paresse ; mais les écoles de droit subsisteront cependant , avec cette différence qu'il y aura une véritable chaire , au lieu d'un comptoir. Il est vrai que Calchas n'aura plus 100,000 liv. de rente ; mais il ne faut à Thermosyris qu'une flûte & un livre d'hymnes , tandis qu'il faut

à Mathan des thiares & des trésors. Il est vrai que le sieur Léonard ne fera plus crever six chevaux , pour aller mettre des papillottes à Versailles , qu'il ne perdra plus 50,000 l. sur la caution de son peigne ; mais les coiffeurs ne seront pas bannis de la république. L'esclavage des Rois est secoué , mais pour charmer le songe de la vie , on a besoin de l'esclavage des femmes , & la galanterie françoise restera. L'auteur du Triomphe de la capitale croit-il que la liberté soit ennemie des spectables & d'Aspasie ? Qui ne voit combien elle se plaît au Palais Royal ? Jamais monarchie n'a fait pour le théâtre autant de dépense que la démocratie d'Athènes. Les Thébains élèverent une statue au Comédien Pronomeus à côté de celle d'Epaminondas (1) ;

(1) Nous ne décernons pas encore des statues à nos Comédiens , mais le district des Cordeliers a déjà montré qu'il pensoit sur cette profession comme les Grecs , & il a nommé M. Grammont Capitaine , ce qui a donné lieu à une discussion plaisante. Messieurs , a dit quelqu'un , je suis très - fier d'avoir pour Commandant Orosmane ou Tancrede ; mais pour l'honneur du district , je fais la motion qu'il soit défendu aux cinquante - neuf autres de siffler au parterre notre Capitaine. La motion causa une grande rumeur . La

& ces Lacédémoniens, devant qui dansoient toutes nues, & developpoient leurs grâces,

plupart représentoient que tous les Citoyens sont égaux, que s'il y avoit quelque différence entre eux, elle seroit peut-être à l'avantage de ceux qui, à la fuite de M. Necker, en fermant leur théâtre, ont donné les premiers l'exemple du dévile national, & qui, en ressuscitant quelquefois à nos yeux la grande ombre de Ciceron, de Brutus, & de Cornélie, n'avoient pas laissé mourir dans les cœurs la dernière étincelle du patriotisme. Néanmoins ces raisons n'étoient pas entièrement satisfaisantes, & l'honneur du district sembloit compromis, lorsque M. Périlhe, très-digne Président du district, & patriote illustre, mit tout le monde d'accord & fut concilier tous les droits. Messieurs, dit-il, je pense qu'il seroit tyranique & contraire au progrès des arts d'interdire au Parterre de siffler le Comédien & le Poète; mais il doit être permis aussi de siffler l'Avocat & le Capitaine, qui ne sont pas plus privilégiés. Le Marquis d'Uxelles, Maréchal de France, fut sifflé à l'Opéra, au retour de la Campagne, pour avoir rendu par capitulation la ville de Mayence. C'est ainsi encore que nos pere les Parisiens ont sifflé le régiment de Corinthe, & le Coadjuteur, Commandant général de la milice parisienne. Vous avez vu siffler dans maintes audiences tout le Parlement; nous avons vu siffler les Chanceliers, les Archevêques, les Cardinals, notre S. P. le Pape, Condé, Conti, d'Artois; trop heureux s'ils en étoient quittes pour des sifflets &

aux pieds du mont Taygete , toutes les Vierges du Péloponnèse , haïssoient-ils les femmes ? C'étoit là leur spectacle , & avoient-ils si grand tort d'en préférer la simplicité à toute la magie de l'opéra d'Athènes ? Sur quel fondement notre auteur aristocrate prédit-il donc la solitude du parterre & des loges , la ruine des Marchandes de Modes , des fabriques de plumes & de gazes , de la foire Saint Germain , & de la rue des Lombards ? la Lanterne prédit , au contraire , que jamais les arts & les commerce n'auront été si florissans . Les Anglois excelloient à faire des étoffes que les François excelloient à porter . Mais patience , citoyens , vous aviez cent-quarante mille calotins qui n'étoient pas la partie de la nation qui eût le moins d'industrie , puisqu'ils savoient vivre à vos dépens . Figurez-vous ces deux cent quatre-vingts mille bras rendus au commerce ou à l'agriculture . L'un s'occupe à polir l'acier , l'autre ,

Chez une nation aussi gâie , l'article premier de nos libertés doit être la liberté du sifflet . Quant à moi , Messieurs , je vous permets de siffler votre Président , si cela vous fait plaisir , & je tiens que M. Grammont n'est point irrégulier & inhabile à être Capitaine , & qu'il n'y a lieu à délibérer .

au lieu de sécher pendant nombre d'années à faire un carême , fait voile pour la pêche de la morue à Terre-Neuve. Que d'esprit perdu dans le quinquennium , dans la poussière des Ecoles , & sur les bancs de la Sorbonne ! Les bons effets de tant de talens , appliqués à perfectionner une manufacture ou à étendre une branche de commerce , sont incalculables.

A la vérité , le clergé tient furieusement à ses cheveux coupés en rond , à ses surplis , ses mitres , ses soutanes rouges & violettes , à ses bénéfices , à l'oreiller , & à la cuisine ; il ne veut pas entendre parler de la liberté de la presse , & il a une peur extrême de la raison. Depuis la grande victoire remportée sur lui dans la journée des dixmes , je pensois qu'il n'y avoit que le premier pas qui lui auroit couté ; mais la séance du dimanche 23 août me détrompe. *Ecce iterum Crispinus.* Scapin a mis de nouveau la tête hors du sac en criant comme un diable , & tous les efforts du comte de Mirabeau n'ont pu parvenir à l'y faire rentrer.

Poursuis , courageux Mirabeau. Ils ont étouffé un moment ta voix à Versailles ; mais Paris , la France , & l'Europe entiere écoutent cette voix , la voix de la philosophie , du patriotisme ,

& de la liberté ; & nos citoyens lui répondent en faisant retentir leurs dards. Quand te verrons-nous enfin Président de l'Assemblée nationale ? Cependant, continue d'en être l'Orateur, & d'opposer la hache de Phocion aux périodes arrondies & aux phrases sonores de quelques-uns de nos Pères conscrits. Pursuis les douze travaux, & achieve de triompher du fanatisme. Vois combien tu es devenu cher aux patriotes ! Les alarmes du Palais Royal, le 30 août, montrent qu'on ne sépare point tes dangers des dangers de la patrie. Sans doute la Nation saura récompenser tes services ; sans doute cette Nation va se ressaisir du droit , qui lui appartient incontestablement , de choisir ceux qui doivent la représenter. Ce sont ses Ambassadeurs qui la représentent chez l'étranger ; c'est donc à elle à les nommer. Oui , elle disposera des ambassades. Elle a vu avec quelle dignité tu as soutenu ses droits. Elle se rappelle ton Adresse pour l'éloignement des troupes.

*Nec dignius unquam
Majestas meminit sese Romana locutam.*

La voix publique te désigne déjà le Représentant de la Nation dans l'Europe. Va faire

Dublier à nos anciens & éternels auxiliaires, que leurs secours & leur amitié ont été payés d'ingratitude; que l'infidélité à des pactes de trois cents ans & aux alliances les plus inviolables, a démenti & déshonoré la loyauté françoise: ou plutôt conçois un dessein digne de ta philosophie & de ton génie; il t'appartient de convoquer la diete Européenne, & de réaliser l'impraticable paix de l'Abbé de Saint-Pierre.

Je suis pourtant fâché qu'on t'accuse de soutenir la sanction royale, & d'avoir dit que si le Roi n'a point le *veto*, il vaut mieux demeurer à Constantinople. C'est une calomnie, & la contradiction seroit trop grossière avec les principes dans lesquels tu n'as jamais varié, si tu accordois à un seul homme le droit de se jouer des plus sages décrets de toute une nation, & de lui dire: Ce que vous voulez, vous, vingt-cinq millions d'hommes, je ne le veux pas, moi, moi tout seul. Non, il n'est pas possible que Mirabeau ait tenu ce langage; aussi nous le ferons Ambassadeur.

Pour M. Mounier, qui veut non seulement un *veto* suspensif, mais un *veto* absolu, & qui a bien osé nous proposer un Sénat Vénitien, il s'en ira en Dauphiné comme il étoit venu,

avec cette différence , que , venu au milieu des applaudissemens , il s'en retournera au milieu des huées . Et M. de Lally , si fervent royaliste , & qui s' imagine apparemment qu'en reconnoissance de son zèle pour le pouvoir d'un seul , nous allons créer pour lui , comme dans le bas Empire , la charge de Grand Domestique ; il ira , s'il veut , prendre séance dans la Chambre haute du Parlement d'Irlande , qu'il nous cite pour modèle .

Lorsque cet honorable membre proposa à l'Assemblée nationale une Chambre haute , une Cour plénierie , & deux cents places de Sénateurs à vie & à la nomination royale (1) ,

(1) Note de l' Editeur . O mes chers concitoyens ! je gémis , quand je vois autour de moi cette multitude de gens qui , de l' auguste & sainte liberté , font une affaire , & qui spéculent sur la constitution . Dans le degré de corruption & d'égoïsme où nous sommes parvenus , si nous voulons conserver la liberté , gardons-nous bien de créer un Sénat & des places inamovibles , de mettre la feuille des bénéfices , & d' accumuler les richesses dans la main d'un seul homme . Quand toutes les consciences sont à vendre , il ne rest plus qu'à combiner tellement la constitution , qu'il n'y ait personne en état de les acheter . Les trésors de la Numidie avoient corrompu trois fois , & les Généraux , & les Consuls ,

lorsqu'il fit briller ainsi à tous les yeux deux cents récompenses pour les traîtres , comment les Chapellier , les Barnave , les Pethion de

& la Municipalité , & les Tribuns , & la Magistrature , dans l'affaire de Jugurtha. Mais quand le Peuple Romain en eut évoqué la connoissance à l'Assemblée générale , il fut impossible à Jugurtha de corrompre tout le Peuple ; non que le Peuple fût moins corruptible que les Sénateurs : mais où trouver un acheteur assez riche ?

Ce ne sera point assez , dans un siècle corrompu , que le peuple ne se dépouille point de sa toute-puissance , pour en revêtir un Sénat , & qu'il soit seul dispensateur des places ; il faut que l'amovibilité des charges soit telle , que les mutations soient si rapides , qu'il n'y ait point d'aliment à la cupidité. Alors les emplois seront réellement des charges , & non des bénéfices. Alors , à ceux qui veulent primer & se faire remarquer , il restera , non plus l'ambition des grandes places , mais l'ambition des grandes choses. L'ambition qui vient de l'orgueil sera nécessairement détruite ; il ne restera que l'ambition qui vient de la bienfaisance , l'ambition nécessaire aux grands cœurs , celle d'être utile. Malheureusement ce n'est point de cette noble ambition que la plupart sont travaillés , mais d'une toute autre fièvre.

A la Ville , on fait quel conflit il y a eu entre les Electeurs & les Représentans de la Commune , chacun se disputant & tirant à soi la chaise curule. Dans les districts , tout le monde use ses poumons & son temps pour parvenir à être Président , Vice-Président , Secré-

Villeneuve, les Target, les Gregoire, les Robespierre, les Buzot, les de Landine, les Biozat, les Volney, les Schmitz, les Gleizen, les Mirabeau, & tous les Bretons, comment

taire, Vice-Secrétaire. Ce ne sont que comités de substances, comités de finances, comités de police, comités civils, comités militaires. Hors des districts, on se tue pour des épaulettes. On ne rencontre dans les rues que dragons, graines d'épinards.

Que voulez-vous? chacun cherche à paroître.

Il n'est pas jusqu'au fusilier qui ne soit bien aise de me faire sentir qu'il a du pouvoir. Quand je rentre à onze heures du soir, on me crie : Qui vive ? Monsieur, dis-je à la sentinelle : Laissez passer un patriote Picard. Mais il me demande si je suis François, en appuyant la pointe de la bayonnette. Malheur aux muets ! Prenez le pavé à gauche, me crie une sentinelle ; plus loin, une autre crie : Prenez le pavé à droite ; & dans la rue Sainte-Marguerite, deux sentinelles criant : Le pavé à droite, le pavé à gauche, j'ai été obligé, de par le District, de prendre le ruisseau.

Je prendrai la liberté de demander à MM. Bailli & la Fayette ce qu'ils prétendent faire de ces trente mille uniformes. Je n'aime point les priviléges exclusifs ; le droit d'avoir un fusil & une bayonnette appartient à tout le monde, pourvu que ces armes protectrices restent suspendues dans le foyer, à côté des Dieux Pénates, & n'en sortent que lorsqu'on bat la générale. M. de la

ces fideles défenseurs du peuple n'ont-ils pas déchiré leurs vêtemens en signe de douleur ? Comment ne se sont-ils pas écrié : Il a blasphémé. Certes, je suis zélé partisan de la liberté de haranguer & de faire des motions ; moi-même j'ai besoin d'indulgence , *veniam petimusque, damusque vicissim.* Jamais je ne proposerai , comme le célèbre législateur Zaleucus , que celui qui viendra faire une motion ait la corde au cou , & pérore au pied de la lanterne. Cependant proposer un *veto* absolu , & , pour comble de maux , des aristocrates à vie , à la nomination royale , je demande si on peut concevoir une motion plus *liberticide*.

Le Palais Royal avoit-il donc si grand tort de crier contre les auteurs & fauteurs d'une pareille motion ? Je fais que la promenade du

Fayette est Colonel , non de 30,000 , mais de 250,000 hommes. Nous sommes tous soldats de la patrie ; il me semble qu'il n'est pas besoin de tant de soldats de la police . O le beau gouvernement que celui où , comme à Lacélemone , ou en Normandie du temps du Duc Rollon , à la clamour de haro , tout citoyen que j'appelle chez le Magistrat , est obligé de m'y suivre ! A Amsterdam , vingt-quatre hommes sans armes suffisent pour la garde ; cependant la ville est composée d'autant de nations différentes qu'il y en avoit à la tour de Babel .

Palais

Palais Royal est étrangement mêlée; que des filoux y usent fréquemment de la liberté de la presse, & que maint zélé patriote a perdu plus d'un mouchoir dans la chaleur des motions. Cela ne m'empêche point de rendre un témoignage honorable aux promeneurs du lycée & du portique. Ce jardin est le foyer du patriottisme, le rendez-vous de l'élite des patriotes qui ont quitté leurs foyers & leurs provinces pour assister au magnifique spectacle de la révolution de 1789, & n'en être pas spectateurs oisifs. De quel droit priver de suffrages cette foule d'étrangers, de suppléans, de correspondans de leurs provinces? Ils sont François, ils ont intérêt à la constitution, & droit d'y concourir. Combien de Parisiens même ne se soucient pas d'aller dans leurs districts. Il est plus court d'aller au Palais Royal. On n'a pas besoin d'y demander la parole à un Président, d'attendre son tour pendant deux heures. On propose sa motion. Si elle trouve des partisans, on fait monter l'orateur sur une chaise. S'il est applaudi, il la rédige; s'il est sifflé, il s'en va. Ainsi faisoient les Romains, dont le *Forum* ne ressemblait pas mal à notre Palais Royal. Il n'alloient point au district demander la parole. On alloit sur la place, on

montoit sur un banc , sans craindre d'aller à l'Abbaye. Si la motion étoit bien reçue , on la proposoit dans les formes , alors on l'affichoit sur la place , elle y demeuroit en placard pendant vingt-neuf jours de marché. Au bout de ce temps , il y avoit assemblée générale ; tous les citoyens , & non pas un seul , donnaient la sanction. Honnêtes promeneurs du Palais Royal , ardents promoteurs de tout bien public , vous n'êtes point des pervers & des Catilina , comme vous appelle M. de Clermont Tonnerre & le Journal de Paris , que vous ne lisez point. Catilina , s'il m'en souvient , vouloit se faire du *veto* , & l'arracher au peuple , à l'exemple de Sylla. Ainsi , loin d'être des Catilina , vous êtes tout le contraire , & les ennemis de Catilina. Mes bons amis , recevez les plus tendres remerciemens de la Lanterne. C'est du Palais Royal que sont partis les généreux citoyens qui ont arraché des prisons de l'Abbaye les Gardes Françoises détenus ou présumés tels pour la bonne cause. C'est du Palais Royal que sont partis les ordres de fermer les théâtres & de prendre le deuil le 12 juillet. C'est au Palais Royal que , le même jour , on a crié aux armes & pris la co-

garde nationale. C'est le Palais Royal qui , depuis six mois , a inondé la France de toutes ces brochures qui ont rendu tout le monde , & le soldat même , philosophe. C'est au Palais Royal que les patriotes , dansant en rond avec la Cavalerie , les Dragons , les Chasseurs , les Suisses , les Canonniers , les embrassant , les enivrant , prodiguant l'or pour les faire boire à la santé de la Nation , ont gagné toute l'armée , & déjoué les projets infernaux des véritables Catilina. C'est le Palais Royal qui a sauvé l'Assemblée nationale & les Parisiens ingrats , d'un massacre général. Et parce que deux ou trois étourdis , qui eux-mêmes ne veulent pas la mort du pécheur , mais qu'il se convertisse , auront écrit une lettre comminatoire , une lettre qui n'a pas été inutile , le Palais Royal sera mis en interdit , & on ne pourra plus s'y promener sans être regardé comme un Maury & un d'Esprémenil.

On ne réfléchit pas assez combien ce *veto* étoit désastreux. Peut-on ne pas voir qu'au moyen du *veto* , en vain nous avions fait chanter un *Te Deum* au Clergé pour la perte de ses dîmes ; le Clergé & la Noblesse conservoient leurs priviléges ? Cette fameuse nuit du 4 au 5 août , le Roi eût dit : Je la retranche du

nombre des nuits , je défends qu'on en invoque les décrets , j'annule tout , *veto*. En vain l'Assemblée nationale auroit supprimé les Fermiers généraux & la gabelle , le Roi auroit pu dire : *Veto*. Voilà pourquoi M. Treilhard , Avocat des Publicains , a défendu le *veto* jusqu'à extinction de voix. Il a bravé l'infamie , & a dit , comme M^e. Pincemaille dans Horace :

Populus me sibilat , at mihi plaudo.
Ipse domi , nummos simul ac contemplor in arcā.

Je ne suis qu'une Lanterne , mais je confondrois en deux mots ces grands défenseurs du *veto* , Mounier , Clermont Tonnerre , Lally , Thouret , Maury , Treilhard , d'Entraigues , &c. En faveur de ce monstrueux & absurde *veto* , qui feroit de la premiere Nation de l'univers , & de vingt-quatre millions d'hommes , un peuple ridicule d'enfans , sous la férule d'un Maître d'école , ils ne savent que s'appuyer des cahiers des provinces. Ils ne prennent pas garde qu'il n'est pas un seul de ces cahiers qui , en même temps qu'il accorde le *veto* , ne renferme quelque article contradictoire & destructif de ce *veto*. Par exemple , toutes les provinces ont voté impérativement une nouvelle constitution ; donc elles ont déclaré implici-

tement que nul n'avoit le droit de s'opposer à cette constitution. Toutes les provinces ont voté impérativement la répartition égale des impôts , l'extinction des priviléges pécuniaires , &c. ; donc, par ce mandat impératif , elles ont déclaré indirectement que nulle puissance n'avoit le droit de dire *veto* , & de maintenir l'ancien usage.

Cette contradiction , qui se trouve dans tous les cahiers , entre l'article qui accorde le *veto* , & un ou plusieurs articles , n'a pas échappé aux rédacteurs dans les provinces. On en a fait la remarque dans plusieurs Bailliages. Mais les provinces suivoient alors le précepte de l'Evangile , qui recommande la prudence du serpent. Il leur suffissoit d'établir par un ou deux articles , que sur ces points où la Nation avoit déjà manifesté son vœu unanime , il n'y avoit lieu au *veto* ; elles ont affecté d'accorder un *veto* contradictoire , pour ne pas trop alarmer le despotisme. Dans cette contradiction de tous les cahiers , quel parti plus sage que de faire expliquer de nouveau les provinces , de demander qu'elles déclarassent leur dernière volonté ; ce qui est , en propres termes , la motion du Palais Royal ? Il est vrai qu'il y a eu des contrefaçons.

Les défenseurs du *veto* à Versailles s'appuient encore de leur prétendue majorité. La Lanterne va relever ici une grande erreur; & l'observation qu'elle soumet au jugement du Palais Royal, son district favori, est d'une telle importance, qu'elle élimine, elle seule, de l'Assemblée nationale au moins cinq cents ennemis de la raison & de l'optimisme.

Nous n'avons plus d'Etats Généraux qui faisoient des doléances; nous avons une Assemblée nationale qui fait des lois. Une telle Assemblée ne peut être composée que des Représentans de la Nation, & la Lanterne ne reconnoît pour ses Représentans que les six cents Députés des Communes. Il est évident que les 600 autres membres sont Députés, non de la Nation, mais du Clergé & de la Noblesse. Le Clergé & la Noblesse n'ont pas plus de droit d'envoyer six cents Députés à Versailles, que n'en auroit la Magistrature ou toute autre corporation. Voilà donc six cents membres de l'Assemblée nationale qu'il faut renvoyer dans les galeries. Comme tous les citoyens sont égaux & ont droit de concourir à la constitution, il seroit injuste que la Noblesse & le Clergé ne fussent pas représentés. Il faut qu'ils aient leurs députés dans la même

proportion que le reste des citoyens , un par vingt mille. Le dénombrement du Clergé & de la Noblesse s'élève à trois cent mille individus ; c'est donc quinze Représentans à choisir parmi les six cents. Tout le reste n'a dans l'Assemblée pas plus de droit de voter que les citoyens du Palais Royal. Ainsi pense la Lanterne. A ces causes , elle proteste contre l'article de la constitution qui établit une religion dominante & un culte exclusif ; & sa protestation est fondée en droit , vu que si le Clergé n'avoit pas eu trois cents Représentans dans l'Assemblée nationale , la motion de M. Rabaud de Saint-Étienne auroit prévalu.

Mais il faut pardonner au Clergé de crier tout du haut de sa tête en faveur d'un culte dominant.

Dom Pourceau raisonne en subtil personnage.

L'Abbé Maury voit que la mense du prieuré de Lihons court le plus grand risque. Perfides Communes , s'écrie l'Abbé François , quand vous nous embrassiez dans l'église de Saint Louis , c'étoit donc pour nous étouffer. Voilà déjà la dixme & les prémices supprimées ; si la liberté du culte est établie , les portes de l'enfer

auront bienôt prévalu contre nous , malgré la prophétie.

M. François a raison. Lorsqu'il va être question de contribuer à l'entretien du Prêtre catholique : Moi , dira le Paroissien , que je nourrisse le Prêtre ! c'est à celui qui va à la messe à payer le Sacristain. Tout le monde se fera hérétique , schismatique , & même juif , s'il le faut , pour ne point payer. Le philosophe dira : C'est à celui qui se fait enterrer dans le cimetiere , ou qui est jaloux des honneurs du caveau , à payer le luminaire , la grande sonnerie , & les jurés-crieurs. Pour moi , mon tombeau est dans mon jardin ; là reposeront ma femme & mes enfans. Cette idée que les cendres de son pere sont éparses dans cette enceinte , attachera mon fils à sa propriété. Cet héritage consacré , jamais il ne le vendra. Au riche , son voisin , qui marchanderoit ce coin de terre , il répondra , comme ce chef des Canadiens à qui des Européens proposoient de céder leur pays : Nous ne pouvons nous éloigner de cette terre ; dirons-nous aux ossements de nos peres , levez - vous , & marchez ?

Confolez - vous pourtant , bons parisiens , vous aurez toujours votre chère patronne , & on n'enlevera pas au Curé son Saint Eustache,

comme le disoit si plaisamment un de ses devanciers. Vous aurez toujours vos processions, vos serpens, vos basse-contres & vous serez toujours maîtres de vous faire enterrer à Clamar ou à S. Sulpice; seulement vous ne regarderez plus comme des payens & des Employés des fermes, ceux qui, à l'exemple d'Abraham & de Jacob, voudront être portés dans la terre de Canaan, & dormir à côté de Sara & de Rachel.

Il est une religion qui n'appartient pas à certain peuple & à certains climats, comme le christianisme, le paganisme, le judaïsme, & le mahométisme; mais une religion qui est répandue chez tous les peuples, une religion de tous les siècles & de tous les pays, une religion innée; c'est celle qu'ont conservée dans sa pureté les hommes éclairés & les sages. C'est la religion des Socrate, des Platon, des Cicéron, des Scipion, des Marc-Aurele, des Epictetes, des Confucius, des Plutarque, des Virgile, des Horace, des Bayle, des Erasme, des Bacon, des l'Hôpital, des Buffon, des Voltaire, des Montesquieu, des J. J. Rousseau. Sa foi est de croire en Dieu, sa charité d'aimer les hommes comme des frères, son espérance est celle d'une autre vie. Cette

religion ne procurera jamais des extases comme celle de Sainte Thérèse ou de Saint Ignace qui transpairoit l'amour divin, & en étoit trempé au point de changer trois fois de chemise à une messe de minuit. N'a pas qui veut le bonheur d'être fou. Mais il y un conte charmant de Voltaire , fait pour nous consoler. C'est un Muphti philosophe qui , sur le récit des visions extatiques d'une vieille dévote musulmane , va lui rendre visite ; il la trouve aussi heureuse que Madame Guyon , & je ne fais plus quelle Sainte Religieuse à qui un Ange perce le cœur d'un coup de lance , & applique le stigmate de Saint François. Le Muphti ne peut s'empêcher de lui porter envie , & néanmoins il retourne au palais patriarchal , en se disant : Voudrois-je de ce bonheur-là ?

Assurément il y auroit de la cruauté d'empêcher personne de marcher les talons aux rebours , de se donner la discipline , & d'être ravi comme S. Paul au troisième ciel , d'y voir ce que l'œil n'a point vu , & d'entendre ce que l'oreille n'a point entendu. Ce seroit un attentat à la liberté , & je prie de ne point calomnier la Lanterne à ce point , que de lui prêter de pareilles intentions ; je déclare , au contraire , qu'il doit être permis à qui voudra

d'aller à Sainte Genevieve, à Notre-Dame de Lorette, ou à Saint Jacques de Compostelle, & même, comme le bienheureux Labre, de pousser jusqu'à Jérusalem. Heureux ceux qui croient ! La foi transporte les montagnes ; elle feroit venir la mer jusques à Paris, & nous épargneroit la dépense énorme d'élargir la Seine, & de creuser un port au dessus du Champ de Mars. Mais cette foi n'est pas donnée à tous, & il est juste que l'Assemblée nationale s'occupe des intérêts de tout le monde. Si le peuple a besoin d'une religion, le philosophe, l'homme sensible, & honnête en ont plus besoin encore. Voyez quels efforts ont faits Platon, Cicéron, & J. J., pour nous persuader l'immortalité. Nous sommes en France un million de Théïstes, observoit il y a vingt-cinq ans le Patriarche de Ferney ; depuis, ce nombre s'est accru jusqu'à l'infini, & très-probablement le théïsme deviendra peu à peu la religion catholique, c'est-à-dire, universelle. L'estimable M. Rabaud, dont le civisme & les talens font tant d'honneur au clergé de Genève, demande des temples pour quatre millions de Protestans ; le temple du théïste est l'univers : mais la Lanterne demande des églises, c'est à dire, des

lieux d'assemblées pour huit millions de Théïstes. Cette religion seroit digne de la majesté & des lumières du peuple françois. Dépouillée des mensonges des autres cultes , qui tous ont défiguré la divinité , elle ne conserveroit que ce qu'ils ont d'auguste , la reconnoissance d'un Etre suprême & l'idée de sa justice , inséparable de la récompense des bons & de la punition des méchans. Le philosophe exerce le facerdoce de cette religion ; & il y a cet avantage pour le peuple , qu'il ne lui faut ni dixme , ni casuel , ni abbaye , ni prieuré , ni croupe , ni pension sur les bénéfices. Après avoir été entendre l'Abbé Maury prêcher aux Quinze-Vingts le célibat , on iroit à S. Sulpice ou à S. Roch suivre un carême ou un avent de l'Abbé Raynal , ou de J. J. Rousseau. Les cérémonies religieuses & touchantes ne manqueroient pas à ce culte. Que l'église lui restitue tout ce qu'elle a emprunté du paganisme , qui n'est que le théïsme altéré ; & au lieu de la procession des Rogations , nous aurons la procession de la fête de Palès ; au lieu de l'eau bénite , l'eau lustrale ; au lieu du pain bénii , les agapes , les repas en commun des Pithagoriciens ; au lieu de cette plaque de cuivre ou d'argent qu'on nous présente , nous

aurons l'ancienne cérémonie du baiser de paix, institution si charmante pour qui savoit se placer avantageusement. Avons-nous rien de plus pieux que la priere d'Epicète ou l'hymne de Cléanthe ? Qui est-ce qui ne se trouve pas aussi dévot, aussi recueilli, lorsqu'à l'opéra d'Alceste il entend la priere du Grand Prêtre, que lorsqu'à Notre-Dame il entend l'*O Salutaris* de Gossec ? Pas une de nos fêtes qui ne soit une imitation des fêtes payennes. Il y a plus; nous n'avons souvent imité de ces fêtes que leurs extravagances, sans retenir leur but moral. Je n'en veux pour exemple que ces saturnales tant décriées, auxquelles est venu succéder le carnaval. Aux saturnales les Payens se comportoient comme si le monde alloit finir. C'étoit une fête commémorative, instituée pour rappeler l'égalité originelle; c'étoit une espece de déclaration chommée des droits de l'homme. Tout y représentoit l'anéantissement futur des sociétés. Il n'y avoit plus de tribunaux, plus d'écoles, plus de sénat, plus de guerre. Tous les états étoient confondus. On régaloit les pauvres à sa table sans distinction de rang. Les maîtres changeoient d'habits avec leurs esclaves, & les fervoient à leur tour. On payoit les dettes, les mois de nourrices,

(62)

& les loyers des pauvres. J'en ai dit assez pour faire sentir au clergé qu'il a tort de se tant prévaloir de la prétendue nécessité de sa morale, dont on peut fort bien se passer. Je laisse à l'Abbé Fauchet à faire un beau livre là-dessus, à nous donner un corps complet de religion, & à achever le Dieu national qu'il a si heureusement commencé.

SE TROUVE A PARIS,

Chez LE JAY fils, Libraire, rue de
l'Echelle S. Honoré.

